



BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHESION/ RENOUVELLEMENT D'ADHESION OU DE DON - ANNEE 2021

à retourner complété et accompagné du règlement

Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales

27, rue des Ailes - ZA n° 2 - 37210 PARCAY MESLAY - Tél : 02 47 88 00 56 - Fax : 02 47 54 20 38 - www.adapei37.fr

Renseignements concernant l'Adhérent ou le Donateur **(l'adhésion ne concerne qu'une seule personne : M. ou Mme)**

M. **ou** Mme

Nom :

Qualité de l'Adhérent ou du Donateur (1) :

Prénom :

Père ou Mère

Situation familiale :

Frère ou Sœur

Profession :

Parent (autre)

Date de naissance :

Tuteur parent

Adresse :

Tuteur non parent

Code Postal : Ville :

Ami / Bienfaiteur

Adresse mail : @

Personne bénéficiaire en situation de handicap

Téléphone fixe : Téléphone portable :

(1) Plusieurs cases peuvent-être cochées

Renseignements concernant la personne en situation de handicap (*)

Nom - Prénom : Date de naissance :

Etablissement(s) fréquenté(s) :

En attente d'une place (préciser l'orientation) :

Autres renseignements que vous souhaiteriez nous communiquer (*)

.....
.....
.....

Adhésion, renouvellement d'adhésion ou don

Je souhaite :

- adhérer à l'Association et en accepte les statuts et règlement intérieur (à disposition sur simple demande)
- renouveler mon adhésion auprès de l'Association
- faire un don à l'Association

Mon choix :

- adhérer ou renouveler mon adhésion d'un montant de **60** euros
- faire un don d'un montant de :

Je choisis le mode de règlement :

- Chèque (à l'ordre de l'Adapei d'Indre et Loire)
- Espèces
- Virement sur compte :

CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU :

CODE BANQUE

CODE GUICHET

N° COMPTE

CLE RIB

19406

37015

37964441001

41

CODE IBAN :

FR76 1940 6370 1537 9644 4100 141

Date et signature :

Le versement de la cotisation annuelle de l'Adapei d'Indre et Loire ou d'un don, vous permet, le cas échéant, selon l'article 200 du Code Général des Impôts, de bénéficier d'une réduction fiscale.

Nous vous précisons que le reçu fiscal qui sera établi le sera au nom du payeur.

(*) Ces renseignements resteront strictement confidentiels.